**Stage FO : Actualités juridiques**

**Du 9 au 13 mai 2022**

Responsables enseignants : Laetitia Driguez et Christophe Vigneau (ISST – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Responsable syndicale : Ghislaine Ferreira (FO)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lundi 9 mai** | **Mardi 10 mai** | **Mercredi 11 mai** | **Jeudi 12 mai** | **Vendredi 13 mai** |
| 9h  Accueil et présentation du stage  10h30  Contrôle des salaries, pouvoir disciplinaire et droit de la preuve  *Christophe Vigneau*  ISST -Univ. Paris 1 | 9h  Le harcèlement moral  *Laetitia Driguez*  ISST -Univ. Paris 1 | 9h  Travaux de groupes  Cas pratiques  *Christophe Vigneau*  *Laetitia Driguez*  ISST- Univ. Paris 1 | 9h  L’évaluation des salariés  L’approche des sciences de gestion  *Emilie Hennequin*  Université Paris 1 | 9 h  Actualité du contentieux électoral  *Laetitia Driguez*  ISST-Univ. Paris I |
| 14h  Contrôle des salaries, pouvoir disciplinaire et droit de la preuve  *(suite)*  17 h | 14h  Le harcèlement moral  (suite)  17h | 14h  Travaux de groupes  (Suite)  15h  Restitutions  17 h | 14h  Les règles applicables à l’évaluation des salariés  *Christophe Vigneau*  ISST -Univ. Paris 1  17h | 14h  Bilan du stage  *Laetitia Driguez et*  *Christophe Vigneau (ISST)*  *Ghislaine Ferreira (FO)* |

**PRESENTATION DU STAGE**

**Public** : Ce stage s’adresse à des militants syndicaux titulaires de mandats en entreprise, qu’ils soient délégués syndicaux, représentants de section syndicale, élus au CSE ou représentants de proximité. Certains des stagiaires cumulent l’une de ces fonctions avec un mandat de conseiller prud’hommes ou bien exercent des fonctions de défenseur syndical ou de conseiller du salarié. La majorité interviennent dans le secteur privé.

**Objectifs du stage** : La formation a pour objectif d’éclairer les stagiaires sur les évolutions récentes significatives du droit du travail dans plusieurs domaines identifiés comme d’intérêt par la confédération FO pour l’exercice des mandats syndicaux.

**Description** **du contenu** :

- un cours de droit sur la légalité et l’encadrement des dispositifs de contrôle de l’activité des salariés, le droit de la preuve et le droit disciplinaires

- un cours de droit sur le harcèlement moral (définition et régime juridique)

- la thématique de l’évaluation des travailleurs, abordée sous l’angle des sciences de gestion puis sous l’angle juridique

- un focus sur quelques éléments d’actualité concernant les élections professionnelles, alors que certaines entreprises abordent dans les mois prochains un nouveau cycle électoral.

- en milieu de semaine, un grand cas pratique, travaillé en groupes, donnera la possibilité aux stagiaires d’appliquer les règles et méthodes portées à leur connaissance au cours des deux premières journées et permettra de vérifier la bonne compréhension des différents points.